

GERONT'INFOS

FLASH INFOS - COVID 19

Territoire d'AUBAGNE-LA CIOTAT

N°05 | ACTUALITES DE LA SEMAINE DU 20 AVRIL 2020 |



Chers partenaires,

Nous vivons une situation inédite qui destabilise chacun et chacune d'entre nous, personnellement et professionnellement.

Face à cette situation, l'offre se réorganise, des solidarités se créent et de nouvelles modalités de coopération et de partenariats se tissent à tous les niveaux. Nous, les services d'appui en gérontologie, avons souhaité unir nos compétences et partager nos ressources pour vous aider et vous accompagner tout au long de cette période et mettre à votre disposition toutes les informations utiles à vos interventions. Pour cela, nous vous enverrons de manière hebdomadaire, un « Flash Info » dans lequel vous trouverez de l'information concrète et ciblée relatives aux **organisations, besoins et pratiques des professionnels et des structures sociales, médico-sociales et sanitaires** du territoire Aubagne La Ciotat.

Les éléments qui figurent dans ces FLASH INFO sont une **compilation des informations recueillies**, soit par échanges directs avec nos partenaires, soit par le biais d'un [questionnaire](#) qui vous a été envoyé : les éléments recensés sont donc **non-exhaustifs** et **susceptibles d'évoluer** tout au long de la crise sanitaire. Merci de nous signaler **toute évolution ou changement dans l'organisation de vos services** afin d'avoir une base de données régulièrement mise à jour.

Si vous n'avez pas été destinataire des précédents Flash Info et que souhaitez les recevoir, n'hésitez pas à nous adresser un mail afin que nous vous ajoutions à notre liste de diffusion. **Vous pourrez également consulter les numéros précédents ici : [newsletter spécial COVID](#)** .

Nous restons **à votre disposition** par mail ou par téléphone. N'hésitez pas à nous joindre :

Information, orientation, évaluation, appui technique pour tous les domaines de la vie quotidienne - Seniors	Pôle Infos seniors Garlaban-Calanques	Antenne de La Ciotat 04.42.83.35.90 / 07.89.27.88.61	infoseniors13.laciotat@orange.fr
		Antenne d'Aubagne + d'Allauch 06.41.47.17.53	infoseniors13.aubagne@gmail.com
Coordination du maintien à domicile personnes âgées avec troubles cognitifs	MAIA Aubagne-La Ciotat	07 50 59 39 56	maia.aubagnelaciotat@gmail.com
Accompagnement/soutien de proches aidant des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées	Fil Rouge Alzheimer	07 81 12 52 68	filrougealzheimer@gmail.com
Information, orientation, sorties d'hospitalisation, prise en charge médicale, situations complexes tout âge	PTA Pratic'Santé	06 49 56 06 07	contact@pratic-sante.fr

SOMMAIRE

ORGANISATION DE L'OFFRE SANITAIRE, SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE DU TERRITOIRE	2
OFFRE DE SOINS	2
CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE	4
OFFRE SOCIALE	7
OFFRE MEDICO-SOCIALE.....	8
LIEN SOCIAL ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT	9
DISPOSITIFS D'ECOUTE	9
ZOOM SUR : LE RENONCEMENT AUX SOINS	10
BONS A SAVOIR.....	10
TESTS DEPISTAGE COVID	12
OUTILS ET RECOMMANDATIONS	13
VEILLE DOCUMENTAIRE	14

ACTUALISATION D'INFORMATIONS PRESENTEES DANS LE FLASH INFOS N°3

Ces informations concernent :

- **CCAS Allauch**
- **Marseille Diabète / Santé Croisée**
- **Maisons du Bel Âge**

Vous trouverez ces nouvelles informations dans les rubriques dédiées.

ORGANISATION DE L'OFFRE SANITAIRE, SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE DU TERRITOIRE



OFFRE DE SOINS

Organisation d'une cellule de crise Covid19 par les CPTS du Territoire Etoile/Sainte Baume et les acteurs de santé d'Aubagne et agglomération et avec l'appui de la commune d'Aubagne

Les objectifs sont :

- Mise en place d'un **standard téléphonique** pour les **professionnels de santé ambulatoires et hospitaliers** et réorientation des appels vers les plates-formes dédiées en cas de demande de renseignements de patients au **04.86.25.01.02 (7J/7, DE 8H A 20H)**
- **Recueil des demandes de prise en charge en soins primaires** de patient suspects covid et **orientation du patient** vers une IDEL ou MKDE volontaires
- Tournée dédiée pour ce type de patientèle

- **Recueil, réception et gestion de dons de matériel** fait aux professionnels de santé du territoire aubagne et agglomération et redistribution du matériel
- Création d'un **outil de coordination** pour recenser et proposer les professionnels volontaires pour la réalisation de tournées COVID et non COVID (IDEL), la gestion et distribution du matériel (IDEL et MKDE et autres professionnels volontaires) et la tenue du standard téléphonique.

[Accès au formulaire d'inscription](#) [Accès agenda](#)

Contact mail : psta.covid19@gmail.com

CPTS des Vignes et Calanques

- Organisation et **mise en place d'une équipe mobile COVID-19 d'infirmiers libéraux** dédiée à la **prise en charge à domicile** des patients COVID-19 positifs ou suspectés orientés par les médecins libéraux ou les centres hospitaliers
- Mise en place d'une **ligne téléphonique dédiée** (N° Unique pour les 5 communes), joignable 7 jours sur 7 pour l'orientation et le suivi de patient Covid19.
- Mise en place d'un **local de stockage du matériel** à destination des professionnels de santé volontaires pour la gestion des patients COVID-19
- Collaboration et **organisation des parcours patients** avec le Centre Hospitalier de La Ciotat, et communication établie avec le centre hospitalier d'Aubagne et l'établissement de la Casamance
- **Contact** – standard de la CPTS : 07.49.47.60.46 / ligne téléphonique dédiée patients Covid-19 : 06.01.08.26.95
- Pour accéder au [communiqué de presse](#)

⇒ **D'autres dispositifs existent. Pour les connaître, se référer aux précédentes [newsletters - spécial COVID](#)** ou nous contacter directement.

Disponibilité et organisation des SSIAD et IDEL pour prendre en charge de nouveaux patients

- Plusieurs SSIAD et infirmiers libéraux du territoire nous informent de leur mobilisation et disponibilité pour prendre en charge de nouveaux patients et/ou augmenter le nombre d'interventions quotidiennes.
- Pour être mis en lien avec ces structures et professionnels, nous contacter.

⇒ **D'autres dispositifs existent. Pour les connaître, se référer aux précédentes [newsletters - spécial COVID](#)** ou nous contacter directement.

<p>CCAS Allauch 04 91 10 44 30</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture au public - Permanence téléphonique assurée - Portage de courses aux personnes vulnérables - « Les vitrines d'Allauch »: liste des commerces ouverts et proposant des livraison à domicile - Veille et accompagnement pour les personnes âgées isolées, en situation de handicap, de précarité ou d'exclusion : accueil téléphonique permanent au 04.91.10.44.30
<p>CCAS Aubagne 04 42 18 19 54</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture au public - Maintien des Services SSIAD – AAD - RPA - Services en télétravail ; mise en place d'un numéro unique d'appel le 04.42.18.19.54 - Suivis téléphoniques des bénéficiaires de la téléassistance, du plan canicule, du dispositif Lipa , des personnes inscrites aux animations du pôle seniors - Accompagnements sociaux par téléphone , - Orientation et instructions de dossiers , Mise en place pour tous les secteurs d'un Plan de Continuité d'Activité - Coordination avec les professionnels de santé libéraux, hospitaliers, et du CMPPA - Accueil de jour maintenu pour les personnes SDF du lundi au samedi : maraudes, accompagnement sur nuitées hotelieres à Marseille - Distribution alimentaire de sandwiches et colis alimentaires aux plus démunis et sur les campements
<p>CCAS Auriol 04 42 04 43 65</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture au public - Permanence téléphonique assurée 8h-12h et de 13h30-17h - Service de Maintien à Domicile : intervention chez les personnes âgées isolées pour les actes essentiels de la vie. - Service des courses : 2j/semaine à la demand - Contact : 04 42 04 43 65 – ccas.auriol@wanadoo.fr
<p>CCAS Carnoux 04 42 73 49 00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permanence téléphonique assurée - Veille sanitaire 04 42 73 49 00 choix 5 - Portage de repas renforcé - Mise en place d'une cellule sanitaire - Contact permanent des élus et du CCAS auprès des personnes isolées et fragilisées - Aides alimentaires distribuées - Déclenchement du plan local de sécurité avec numéro mairie et informations de tous ordres à l'attention des carnussiens

<p>CCAS Cassis 04 2 18 36 87</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permanence téléphonique assurée - Foyer restaurant transformé en service de livraison de repas à domicile
<p>CCAS Ceyreste 04 42 32 50 84</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture au public - Pas de permanence assurée mais possibilité de faire une demande à la mairie 04 42 83 77 10 qui transmet au CCAS - Adjointe au CCAS (logement, solidarité des personnes âgées) et agent CCAS se chargent de contacter leurs bénéficiaires et les personnes repérées comme isolées/vulnérables pour garder le contact et repérer d'éventuels besoins
<p>CCAS Cuges les Pins 07 88 48 96 20 06 45 77 90 10</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture au public - Permanence téléphonique assurée : 07 88 48 96 20 / 06 45 77 90 10 - Equipe en télétravail : vad possibles pour les situations d'urgence - Ligne téléphonique ASTREINTE 7j/7 : 07 88 48 96 20 / 06 45 77 90 10 - Maintien du lien par téléphone avec leurs bénéficiaires - Continuité du service de maintien à domicile - Livraison de plateau repas et réserve prévue pour d'éventuelles demandes supplémentaires.
<p>CCAS Gemenos 04 42 32 73 86</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture au public - Permanence téléphonique assurée au 04 42 32 73 86 - Maintien à Domicile : continuité du service - Possibilité livraison de courses - Portage de repas : continuité du service
<p>CCAS La Ciotat 04 42 08 88 39</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Permanence physique du public assurée du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 <u>pour les urgences au 1er étage de l'hôtel de ville</u> - Permanence téléphonique assurée de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi aux 04.42.08.88.39 et 04.42.83.89.26 - Continuité du service Maintien à Domicile - Continuité du service SSIAD - Continuité du service portage de repas avec possibilité d'augmentation du nombre de personnes servies - Equipe en télétravail et équipe de travailleurs sociaux avec possibilité de VAD pour les situations d'urgence - Communication aux usagers d'une liste de commerces de proximité proposant un service de livraison de courses ou Drive pour les personnes isolées/fragiles - Mise en place depuis le vendredi 27/03 de La Conciergerie Municipale : mise en relation des personnes fragiles et isolées (évaluation par les travailleurs sociaux du CCAS) avec les commerçants inscrits sur le registre de la

	<p>Conciergerie (commandes de colis alimentaires et de produits essentiels par téléphone)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les agents mairie dédiés à la Conciergerie sont en charge de la livraison gratuite à domicile et de la réceptionner du paiement pour le remettre au commerçant - Continuité et renforcement des maraudes avec La Croix Rouge - Maintien d'une distribution d'aide alimentaire 3j/semaine les lundis, mercredis, vendredis (Croix Rouge/CCAS) - Joignable par mail : messengerccas@mairie-laciotat.fr ou par téléphone 04 42 08 88 39
<p>CCAS La Penne sur Huveaune 04 91 88 44 00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture au public - Permanence téléphonique tous les jours 8h30-12h et de 14h-17h30 - Service de Maitien à Domicile continuité du service
<p>CCAS Plan-de-Cuques 04 91 10 42 00</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture au public - Permanence téléphonique assurée du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h - Continuité des interventions du service d'aide à domicile chez les personnes âgées isolées et dépendantes. - Veille téléphonique auprès des personnes isolées pour une écoute et un maintien du lien social. - Accompagnements sociaux par téléphone.
<p>CCAS Roquefort la Bédoule 04 42 73 2112</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture au public - Permanence téléphonique assurée par la mairie
<p>CCAS Roquevaire 04.42.04.45.15</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture au public - Permanence téléphonique assurée de 8h à 12h et de 13h30 à 17h - Interventions chez les personnes isolées pour portage de repas et courses



OFFRE SOCIALE

Service social du département

APA

- **Maintien des évaluations** du service social de l'APA pendant la période de crise sanitaire: l'évaluation est faite au cours d'un **entretien téléphonique** avec l'utilisateur et/ou ses proches + partenaires qui interviennent déjà ou sont susceptibles d'intervenir
- Maintien de la **plateforme téléphonique** tous les jours au **0811.88.13.13**
- Mise en place d'une **procédure d'urgence pour l'APA** (notamment pour les personnes âgées sortant d'hospitalisation). Les professionnels doivent adresser leur demande par mail : le matin à corinne.tichit@departement13.fr et l'après-midi à helene.martinez@departement13.fr
- **Renouvellement automatique des prises en charge APA**. La révision des droits APA se fera à posteriori. Pour toutes questions relatives aux plans d'aide et au contrôle de l'effectivité : nathalie.gabert@departement13.fr helene.martinez@departement13.fr

Aide sociale

- Possibilité de **déclencher des dossiers aide sociale en urgence** pour du portage de repas par exemple
- Contacts : Mme Patricia BRUTUS – patricia.brutus@departement13.fr

MDPH

- S'agissant des **situations urgentes** et critiques, vous pouvez adresser un **courriel** à la boîte électronique générale accueil.information.mdp@mdph13.fr ou contacter la **plateforme téléphonique** au **0800 814 844**.
- S'agissant des **bénéficiaires dont les prestations parviennent à échéance** pour la période du **1er mars au 31 août 2020**. La MDPH engage une **procédure de renouvellement automatique des droits** concernant les prestations financières et les prises en charge médico-sociales sans dépôt de dossiers.

Service Social Carsat Sud-Est

- Assistantes sociales en télétravail.
- **Maintien des évaluations par téléphone** (suspension des VAD et permanences).
- Traitement des **ARDH est maintenu**
- **Renouvellement automatique des PAP** à 3 mois
- Plus de **traitement des demandes** d'ASIR
- **Contact par mail** uniquement (ou message vocal / 04 86 13 44 47)
Aurélië SEIMANDI aurelie.seimandi@carsat-sudest.fr
Pauline SORSANA pauline.SORSANA@carsat-sudest.fr
Amandine LEPORINI amandine.leporini@carsat-sudest.fr

Sud'Eval

- Equipe en télétravail et visites à domicile suspendues
- **Évaluations CARSAT maintenues** par téléphone:
 - o pour 1ere demandes : 1er accord après évaluation téléphonique
 - o pour les renouvellements : pas de visite, évaluations téléphoniques suffisantes.
- **Dossiers habitat suspendus** (visite obligatoire) malgré de nombreuses demandes

- ⇒ **D'autres dispositifs existent. Pour les connaître, se référer aux précédentes [newsletters - spécial COVID](#) ou nous contacter directement.**



Service Gestion de cas MAIA Aubagne

- Mise en place du **télétravail** pour l'ensemble de l'équipe
- **Orientations** des situations en gestion de cas **par téléphone** uniquement au **07 69 72 74 40**. Lors de ces dernières, l'étayage et la réflexion pourront, éventuellement, vous apporter une première réponse.
- **Appui** à la PTA PRATIC'SANTE **dans la coordination et l'organisation des retours à domicile des patients âgés COVID+ en situation complexe.**
- **Suspension des visites à domicile de suivi et de pré-admission**
- **Suspension de réunion d'orientation validant l'inclusion des personnes en gestion de cas**

Pour les patients inclus en gestion de cas :

- **Maintien des actions de coordination** autour des patients. Cette coordination se fera **uniquement par téléphone** (visite à domicile suspendue jusqu'à nouvel ordre)
- **Identification et priorisation des personnes à suivre** de manière régulière par téléphone afin d'anticiper les possibles ruptures d'aides et de soins
- **Prise de contacts avec l'ensemble des intervenants** du domicile pour s'assurer du **maintien des interventions essentielles** (repas, AVQ) pour l'ensemble de notre file active
- Mise en place de **temps de concertation clinique** par visio/audio conférence si nécessaire

Marseille Diabète / Santé Croisée

Actualisation des activités :

Jusqu'à nouvel ordre, fermeture ou arrêt :

- Des locaux et de l'accueil du public
- Des séances collectives en Education Thérapeutique des programmes obésité, diabète, risques cardiovasculaires et rhumatisme inflammatoires chroniques
- Des séances de groupe en activité physique adaptée
- Annulation des dépistages
- Annulation des formations auprès des professionnels

Activités maintenues :

- Appui aux professionnels pour les parcours complexes des patients diabétiques de type 2 et diabètes gestationnels
- Pour les patients :
 - séances diététiques par Skype ou par téléphone
 - soins IDE à domicile sur prescription. NB : les IDEL essaieront dans la mesure du possible d'autonomiser les patients

- Continuité du suivi en téléconsultation des patients
 - Conseils réguliers pour de l'activité physique adaptée aux personnes présentant des risques cardio-vasculaires durant le confinement sur <https://fr.padlet.com/santecroisee/4qp1yd6qd4ob>
 - en relais également sur notre site <https://www.sante-croisee.fr>
 - Relais d'informations sur les sujets en lien avec les sociétés savantes et les partenaires du territoire
 - **Contact** : SANTE CROISEE - 04 91 80 32 58 - contact@marseille-diabete.fr
 - <https://www.sante-croisee.fr/>
- ⇒ **D'autres dispositifs existent. Pour les connaître, se référer aux précédentes [newsletters - spécial COVID](#) ou nous contacter directement.**



LIEN SOCIAL ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Réouverture des Maisons du Bel Âge qui possèdent un service postal

- Les Maisons du Bel Âge hors territoire marseillais possédant un service Postal **vont réouvrir uniquement pour le point Poste à partir du lundi 20/04**
 - Objectif : permettre les retraits d'argent en priorité
 - Sont concernées les MBA de : **Ceyreste / Peypin / St Etienne du Gres / Graveson**
 - Ouverture 4 demi-journées : **lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h-12h30**
- ⇒ **D'autres dispositifs existent. Pour les connaître, se référer aux précédentes [newsletters - spécial COVID](#) ou nous contacter directement.**



DISPOSITIFS D'ECOUTE

Modification des permanences téléphoniques d'Allo Alzheimer

- L'antenne nationale « **Allo Alzheimer** » en collaboration avec l'ARS PACA, le Centre Gérontologique Départemental, l'Institut de la Maladie d'Alzheimer et les services de neurologie et de neuropsychologie de l'hôpital de La Timone, **sont toujours disponibles pour les aidants pendant cette crise**
 - L'antenne sera ouverte **tous les jours pairs du mois d'avril de 15h à 18h** au **0970.816.806**
 - **Contact** : eric.sanchez@ag2rlamondiale.fr - isabelle.lagarde@ag2rlamondiale.fr
- ⇒ **D'autres dispositifs existent. Pour les connaître, se référer aux précédentes [newsletters - spécial COVID](#) ou nous contacter directement.**

ZOOM SUR : LE RENONCEMENT AUX SOINS



ALERTE DE FRANCE ASSOS PACA ET DE L'ARS SUR LA NECESSITE DE LA CONTINUITE DES SOINS

- **France Assos Santé PACA** alerte la population **sur la nécessité de suivi des soins essentiels et sur l'importance de ne pas négliger les autres pathologies**. À leurs côtés, l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Assurance Maladie et les représentants des professionnels de santé et des établissements de santé (Unions régionales des professionnels de santé, Fédérations de l'hospitalisation Privée et Publique) se mobilisent pour **s'assurer qu'une réponse médicale** soit apportée aux personnes qui nécessitent des soins indispensables durant la période de confinement
- ⇒ **Pour consulter** [L'intégralité du communiqué](#)
- ⇒ **Pour compléter ce communiqué de presse, l'ARS met en ligne :**
 - o une information aux usagers pour aider à identifier [qui contacter pour le suivi des soins](#) pendant la crise
 - o une page de recommandation sur la nécessité de la continuité des soins
 - o [Une animation vidéo](#)

COMMUNICATION DU CD 13 AUX SERVICES D'AIDE A DOMICILE POUR LA REPRISE DES ACTIVITES IDENTIFIEES COMME « NON ESSENTIELLES »

- Dans la réactualisation de sa foire aux questions à destination des SAAD (FAQ n°5), le Département autorise les SAAD, en fonction de leur capacité d'intervention (personnel et matériel de protection) et en fonction de la volonté des bénéficiaires, la **reprise des interventions à domicile initialement identifiées comme « non essentielles »** lorsqu'elles avaient été suspendues.
- La reprise de ces interventions est essentielle pour venir en soutien des aidants épuisés.
- Référente de cette FAQ : Anne Claire Aigoïn : anneclaire.aigoïn@departement13.fr – paphservices.dpaph@departement13.fr

BONS A SAVOIR



ACTUALISATION DU PROTOCOLE RELATIF AU CONFINEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX (EHPAD) ET LA REOUVERTURE DES VISITES POUR LES PROCHES

- Ce protocole annule et remplace les autres préconisations antérieures sur le sujet spécifique du confinement en ESMS et vient préciser les conditions de sécurité dans lesquelles le confinement des résidents peut être assoupli
- Ce document fait notamment suite aux annonces du ministre des Solidarités et de la Santé du 19 avril concernant **les visites des proches en établissement** (EHPAD)
- Pour consulter ici, le [communiqué](#) et l'intégralité de la [publication](#)

APPEL A MOBILISATION POUR ROMPRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGEES EN EHPAD

- L'association « **Les discussions solidaires** » lutte contre l'isolement en appelant les personnes âgées isolées pendant cette crise sanitaire. De nombreux bénévoles sont disponibles pour passer ces appels

- Vous pouvez leur transmettre les numéros de téléphone des personnes isolées dans vos établissements et des milliers de personnes sortiront de l'isolement pendant cette période difficile via le [site internet](#)
- Contact : Pierre-Emmanuel BERMOND 06 62 82 82 03 lesdiscussionssolidaires@gmail.com

DE NOUVELLES MESURES PRISES PAR ORDONNANCES POUR LES SERVICES D'AIDE A DOMICILE ET LA CONTINUITE DES MESURES ADMINISTRATIVES PENDANT LA CRISE SANITAIRE

De nouvelles ordonnances datées du 15 avril dernier ont été signées par le gouvernement, elles concernent :

- **La baisse d'activité des SAAD compensée** : l'APA et la PCH continueront d'être versées selon les plans d'aide établis antérieurement à l'état d'urgence par le département, soit aux bénéficiaires, soit aux SAAD.
- **Précisions sur la prolongation des mesures administratives et judiciaires** (Minima sociaux, allocations, PCH, tutelles...) : pour que cette prorogation de plein droit ne puisse pas être interprétée comme un dessaisissement des autorités compétentes
- Consulter le [rapport](#) et [l'ordonnance n°2020-428](#)

CREATION D'UN FONDS D'URGENCE POUR LES ETABLISSEMENT ACCUEILLANT DES PERSONNES AGEES ET PRECAIRES

- La **Fondation des Petits Frères des Pauvres** a lancé le 8 avril un fonds d'urgence Covid-19 destiné à « *financer les dépenses exceptionnelles supportées par les structures d'accueil des personnes âgées ou des personnes en grande précarité pendant la période de confinement ou l'après immédiat, qui ne sont pas prises en charge par les pouvoirs publics* »
- Objectif : **aider les établissements à « garantir les conditions de vie et la santé des résidents, ainsi que la sécurité des personnes qui interviennent auprès des résidents »**
- Conditions : Demande à effectuer sur la [plateforme](#) dédiée selon les conditions qui y sont précisées
- [Communiqué des Petits Frères des Pauvres](#)

OUVERTURE D'UN ESPACE VIRTUEL DE SOUTIEN DEDIE AUX AIDANTS

- APF France handicap avec le soutien de la Fondation de France ont mis en ligne la plateforme « **Aidants, tissons des repères** »
- **3 sessions de 2h** par visio, de **14h à 16h**, sont proposées autour des 3 grandes thématiques : Développer son bien être, Échanger, s'exprimer, Pratiques corporelles
- [Inscriptions et informations](#)
- **Contact** : Elise Martinez, 06 32 23 90 07 - elise.martinez@apf.asso.fr

OUVERTURE DE LA TELECONSULTATION POUR LES MASSEURS KINESITHERAPEUTES

- Un [arrêté](#) du Ministère des solidarités et de la Santé ouvre la possibilité aux masseurs kinésithérapeutes de réaliser des téléconsultations
- Cette ouverture concerne certains actes de soins (14) définis dans le texte
- Ces actes de télésoin sont à réaliser par vidéo-transmission et conditionnés à la réalisation préalable d'un premier soin par le masseur-kinésithérapeute

PRECISION SUR LES INTERVENTIONS DES KINESITHERAPEUTES LIBERAUX EN ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX ET EHPAD

Dans le cadre de l'intervention d'un kinésithérapeute extérieur à l'établissement, l'ARS et l'Assurance Maladie souhaitent apporter des précisions sur cette nouvelle mesure :

La direction de l'EHPAD doit s'assurer de différents points :

- Avec le médecin coordonateur, d'identifier les interventions indispensables au regard de l'état de santé des résidents
- Organiser l'intervention des professionnels de santé libéraux en veillant à limiter le nombre différent d'intervenants, dans le respect de la volonté des patients
- De s'assurer de la possibilité de respecter les gestes barrières.
- Les professionnels de santé de ville intervenant en EHPAD sont assimilés au personnel des EHPAD et donc doivent être dépistés par un test RT PCR, à compter de l'apparition d'un premier cas confirmé de malade du Covid-19 au sein de l'établissement

OUVERTURE D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE DE SOLIDARITE INTER-SERVICES D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE

La CNSA et les 7 fédérations de l'aide et du soin à domicile (SAAD et SSIAD) ont lancé une plateforme numérique inter-services permettant aux acteurs du domicile d'un même territoire de **coordonner et mutualiser leurs ressources humaines, et de pouvoir la rendre visible à des acteurs demandeurs de prestations à domicile.**

- **Objectifs** : assurer la **continuité de services** pour tous les bénéficiaires, **répondre aux demandes croissantes d'accompagnements**, d'aides et de soins à domicile, pour des personnes non atteintes du COVID comme pour des personnes qui seraient contaminées ou suspectes COVID,
- Utilisation totalement **gratuite**
- La plateforme et les informations sont disponibles [ici](#)

MISE A DISPOSITION DE VEHICULES FACE AUX DIFFICULTES DE MOBILITE DES AGENTS

- Wimoov aide à la mobilité le personnel des métiers en tension en mettant à leur disposition des véhicules (voitures, scooters et vélos à assistance électrique) avec une procédure simplifiée et adaptée à la situation actuelle
- **Contact** : fabien.benito@wimoov.org
- [Site internet](#)

TESTS DEPISTAGE COVID



CENTRES DE PRELEVEMENT DEDIES AUX PROFESSIONNELS

- Mise en place, par le CD13 de **deux centres de prélèvement** Covid-19 sur Marseille dédié au personnel des établissements et services pour **personnes âgées**. Les **SAAD** peuvent désormais en bénéficier.
- Condition préalable pour faire le test : présenter un ou plusieurs signes évocateurs de COVID-19.
- Dépistage uniquement **sur rendez-vous** en appelant le **09 85 80 80 80** (prix d'un appel local) du **lundi au vendredi de 09h00 à 18h00** et le **samedi de 9h00 à 12H00**.

LABORATOIRES REALISANT DES DEPISTAGES SUR LE TERRITOIRE AUBAGNE – LA CIOTAT (TOUT PUBLIC):

- **Aubagne** : Labo Selas labosud provence biologie - site 1320 RN8 Aubagne : Ouverture **de 13h à 15h pour le dépistage du Covid-19 uniquement, prise de rdv le matin et ordonnance obligatoire**
Tel : 04 42 84 10 98
- **Aubagne** : Laboratoire Synlab – 1120 route de Gemenos – 13400 Aubagne – **dépistage en drive**, ordonnance obligatoire, **du lundi au vendredi de 8h à 16h et le samedi de 8h à 12h**
– Tél : 04 65 07 06 94
- **Cassis** : Laboratoire d'analyse du Brégadan - du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30 sur le parking de l'Espace Santé du Brégadan - 5 chemin du mont Gibaou - 13260 Cassis - Sur ordonnance – dépistages réservés aux résidents de Cassis, Carnoux et Roquefort La Bédoule – Tel : 04 88 39 30 65
- **Roquevaire** : Laboratoire Cerballiance, 1 traverse de l'église 13360 ROQUEVAIRE, 04.42.04.09.00 **sur Rendez-vous obligatoire, ordonnance obligatoire.**
- **Auriol** : **laboratoire Cerballiance**, 2 rue du clos 13390 auriol, 04.42.04.76.97, sur rendez-vous obligatoire, ordonnance obligatoire
- **La Destrousse** : Labo SELAS PROVENCE biologie, esplanade de la pléiade 13112 La Destrousse 04.42.04.87.07, **en drive du lundi au vendredi, ordonnance obligatoire** , horaire à déterminer ouverture prévue semaine du 16 avril

OUTILS ET RECOMMANDATIONS



ANNUAIRE DE RECENSEMENT DES INFORMATIONS ET INITIATIVES PARTAGEES SUR LE TERRITOIRE MARSEILLE – AUBAGNE LA CIOTAT

- La **Plateforme Territoriale d'Appui Pratic'Santé** met à disposition des professionnels du territoire marseillais, pays d'Aubagne et de l'Etoile un **annuaire** recensant des informations et initiatives partagées sur le territoire.
- Cet annuaire vise à un soutenir le suivi des parcours complexes dans le cadre du Covid 19, pour tout type de public (handicap, personnes âgées, précarité et exclusion, etc.)
- Annuaire disponible [ici](#)

RECENSEMENT DES OUTILS NUMERIQUES COVID-19 DEDIES AUX PROFESSIONNELS

- La délégation ministérielle du numérique en santé (DNS)a référencé les services numériques utiles à la crise sanitaire pour les professionnels
- Cette plateforme référence les **solutions disponibles** qui permettent, par exemple, de **réaliser un suivi à distance** (télésurveillance), de **fluidifier la coordination** entre différents professionnels de santé ou **de faciliter la gestion d'un établissement**
- Pour consulter la [plateforme](#)

FICHE DE RECOMMANDATION POUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGEES A DOMICILE DANS LE CONTEXTE DE COVID-19

- La présente [fiche](#) s'adresse aux professionnels de santé de ville, établissements d'hospitalisation à domicile (HAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

- Elle rappelle les **dispositifs mis en place pour assurer la continuité des soins**, et de **l'accompagnement médico-social et social** des personnes âgées à domicile, dans le contexte de confinement

FICHE DE RECOMMANDATIONS POUR LES PRISES EN CHARGE EN PSYCHIATRIE

La fiche de recommandation ciblée sur les prises en charge, concerne :

- Les structures proposant une prise en charge ambulatoire en psychiatrie de secteur ou intersectorielle, ou en psychiatrie privée : Centres Médico-Psychologiques (CMP), équipes mobiles...
- Les alternatives à l'hospitalisation complète, en particulier les structures d'hospitalisation partielle telles que les hôpitaux de jour (HDJ)
- Les activités de consultation externe des services de psychiatrie.
- Elle est disponible [ici](#)

FAQ ET REPONSES AUX QUESTIONS HEBDOMADAIRES DES ADHERENTS DE L'UNIOPSS

- De nouvelles réponses aux questions suivantes ont été traités telles que :
- « Quelle procédure mettre en place pour la gestion administrative des décès ? »
- « Quel est l'outil de suivi à privilégier pour le signalement des cas suspects, avérés et décès de COVID-19 ? »
- « Quel est l'outil de suivi à privilégier pour le signalement des cas suspects, avérés et décès de COVID-19 ? »
- Toutes les réponses sont [ici](#)

VEILLE DOCUMENTAIRE



Guide régional stratégique Personne Âgés de l'ARS

L'ARS met à disposition un guide régional stratégique actualisé, de nouveaux éléments ont été intégrés :

- Nouveauté dépistages
- Ouverture ou le changement d'organisation d'un certain nombre de hotlines gériatriques sur les territoires
- L'organisation des renforts en professionnels des EHPAD en demande via la plateforme Whoog
- Le guide est accessible [ici](#)

*Ce flash info a été réalisé par la MAIA d'Aubagne La Ciotat, le Pôle Info seniors Garlaban-Calanques, la PTA Pratic'Santé et le Fil Rouge Alzheimer.
Il s'agit d'un outil « support » pour aider les professionnels du territoire à faire face à l'épidémie de Covid19.*

